

L'appel à Témoin

Et il leur dit : « Il ne vous appartient pas de connaître les temps ou les moments que le Père a fixés de sa propre autorité. Mais vous recevrez une puissance, le Saint-Esprit qui viendra sur vous ; et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et dans la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre »

(Actes 1:7-8).

Le livre des Actes nous apprend beaucoup de choses sur le sujet du témoignage. Le chapitre 1 commence par le récit de Luc de Jésus se présentant « lui-même vivant après sa souffrance par plusieurs preuves infaillibles, être vu par eux pendant quarante jours, et parlant des choses qui concernent le royaume de Dieu » (v.3). Les disciples ont été témoins de la vie, de la mort, de la résurrection et de l'ascension du Seigneur Jésus. Avant de monter dans la gloire au ciel, le Seigneur leur ordonne de ne pas quitter Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père, la venue de l'Esprit Saint. En dépit de cette promesse merveilleuse, ils étaient occupés à la restauration du royaume d'Israël (v.6), un espoir qu'ils ont exprimé au Seigneur sur le chemin d'Emmaüs (Luc 24 :21). Le danger de ne pas se concentrer sur ce que le Seigneur nous dit est un danger constant pour un témoignage efficace. De tels détournements peuvent concerner les affaires du monde ou, comme Pierre, les affaires des autres, « Et celui-ci, Seigneur, que lui arrivera-t-il ? » (Jean 21 :21). Le Seigneur dit à Pierre de s'occuper de ses propres affaires. Et il dit de même aux apôtres : « Il ne vous appartient pas de connaître les temps ou les moments que le Père a fixés de sa propre autorité ». En ce qui concerne l'eschatologie, les chrétiens peuvent être désireux de savoir ce que Dieu ne veut pas que nous sachions. On peut devenir fascinés par les événements prophétiques et ésotériques dans nos perspectives. Le Saint-Esprit nous enseigne sur les choses à venir (Jean 16:13) pour garder en vue la gloire à venir du Sauveur, de ne pas éveiller notre curiosité (Actes 1:11). Le Seigneur a réorienté leurs pensées, « vous recevrez une puissance, le Saint-Esprit qui viendra sur vous ; et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre ».

Le Seigneur nous a appelés à être des témoins pour Lui dans le monde entier. Nous témoignons du Sauveur en pensée, en parole et en acte à la fois en tant que disciples individuels et dans la communion ensemble. Nous sommes habilités à le faire par l'Esprit Saint. Il nous soutient dans ce

témoignage quelles que soient les circonstances à travers lesquelles nous vivons ou la réponse à notre témoignage. Les disciples devaient attendre patiemment la venue du Saint-Esprit. Peter n'a pas été détourné par la pêche (Jean 21:3) ou Thomas en étant ailleurs (Jean 20:24). Ils ont attendu dans la communion. Durant cette période, Pierre a supervisé le choix d'un autre pour remplacer Judas. Cette décision était fondée sur les procédures de l'Ancien Testament et caractérisée par l'unité, la prière, les Écritures (Psaumes 69:25 et 109:8), les qualifications (21-22) et l'usage des tirs au sort. Et Matthias a rejoint les onze. La seule distinction entre Matthias et les onze était qu'ils avaient été appelés personnellement par le Seigneur sur la terre. Paul, l'apôtre des nations (Romains 11:13, Galates 2:8), a été appelé par le Seigneur du ciel.

Le Seigneur a dit à Thomas : « Heureux ceux qui ne m'ont pas vu et qui ont cru ». Nous faisons partie de cette compagnie de témoins, sous réserve de la personne qui nous a appelés, obéissant à sa parole et à marcher dans l'Esprit. Et pas détourné par ce qui ne nous appartient pas mais après « Jésus-Christ, le témoin fidèle » (Apocalypse 1 : 5).

Gordon D Kell